

Bulletin Municipal

N° : 60

Janvier 2019

Dans ce numéro :

<i>Le mot du Maire</i>	2
<i>Le CMJ</i>	3
<i>Hommage G. Bayonnette</i>	4
<i>Les commissions municipales</i>	5 à 11
<i>CCAS</i>	12
<i>La vie dans nos écoles</i>	13 & 14
<i>La page des questions</i>	15 à 17
<i>La CDC Médulienne</i>	18 à 19
<i>La vie associative</i>	20 à 26
<i>Ainsi va la vie</i>	27



Les nouveaux élus du conseil Municipal des Jeunes

Mairie de Moulis en Médoc :

227, avenue de la gironde

Tél : 05 56 58 22 08

Fax : 05 56 58 71 54

Courriel :

mairie.moulis.medoc@wanadoo.fr

Site : www.mairie-moulis-medoc.fr

Heures d'ouverture de la mairie:

Du lundi au vendredi

8 h 00 à 12 h 30

13 h 30 à 16 h 00

Permanence des adjoints

Le samedi : 9h à 12 h.

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Je débute ce mot en rendant hommage, à mon oncle, Georges Bayonnette qui m'a précédé comme Maire après presque 20 ans de mandats. Il s'est éteint le 21 août dernier. Il fait partie des 20 disparus de notre commune en 2018. Dans ce bulletin, un article lui est dédié.

Mais la jeunesse est là pour nous projeter dans le futur et croire en l'avenir. Le Conseil Municipal des Jeunes en est un témoignage.

Créé par la commission jeunesse fin 2016, le CMJ vient de terminer son mandat de 2 ans : bilan très positif tant pour les élus que nous sommes, que pour les jeunes. Avec évidence, ce projet est donc renouvelé. J'aurai le plaisir de vous présenter lors des vœux, la nouvelle équipe, qui a été élue le 18 décembre dernier.

Comme annoncé lors de notre précédent bulletin, Jean Pierre Renom a quitté ses fonctions d'agent technique le 1^{er} décembre. J'espère qu'il mettra à profit pendant sa retraite ses dons manuels dont nous avons bénéficiés pendant 30 ans. De ce fait, afin de maintenir nos effectifs, nous avons recruté un nouvel agent : Stéphane Martin, en tant que responsable des services techniques.

Comme tous les 5 ans, notre population moulissoise doit être recensée. Du 17 janvier au 16 février des agents se présenteront à votre domicile. Je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil.

Malheureusement, malgré tous nos efforts et notre engagement, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui était en phase d'aboutir, ne peut être validé.

En effet, le nouveau préfet a rappelé, conformément à la loi, qu'aucun nouveau Plan Local d'Urbanisme ne serait approuvé tant que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), regroupant les communautés de communes Médullienne et Médoc Cœur de presqu'île n'est pas approuvé.

Ce cas de force majeure nous oblige à patienter et contrarie bien évidemment les attentes de tous les moulissois ainsi que celles de la commune pour les perspectives de développement et d'accueil de la population.



Après une dizaine de mois de travaux, et malgré les aléas rencontrés, notre mairie a retrouvé son charme d'autrefois.

Au fil de l'avancement du programme de nouvelles idées sont nées pour la mettre encore plus en valeur.

Vos remarques et votre soutien ont conforté nos idées.

Vous pouvez ainsi admirer le résultat de l'aspect extérieur, apprécier la fonctionnalité et la confidentialité de son intérieur.

Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2019.

Je vous donne rendez-vous à la salle polyvalente le samedi 05 janvier à 12 heures pour la traditionnelle présentation des vœux.

*Le Maire,
Christian LAGARDE*

Le mot du maire du Conseil Municipal de Jeunes

Deux ans au conseil municipal de jeunes nous ont permis de construire des projets et de les mener à bien.

Le premier concernait le problème des excréments de chiens présents un peu partout. Pour y remédier nous avons installé deux points de distribution de sacs à crottes: salle des fêtes et église.

Puis avec l'aide des agents communaux et des élus nous avons créé un hôtel à insectes que vous pouvez aller regarder à côté du lavoir.

Certains d'entre vous présents à la nuit des étoiles ont pu découvrir et apprécier une petite partie de l'immensité de l'univers et se sentir comme une minuscule fourmi.

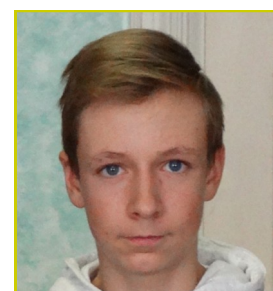
Le conseil municipal d'adultes nous a aussi fait découvrir les limites de notre commune lors d'un pique-nique qui fut l'occasion de petites et grandes discussions.

Dernièrement vous avez pu apercevoir un espace jeux dédié aux enfants de moins de sept ans entre la salle des fêtes et l'école.

Le conseil municipal de jeunes 2016-2018 se joint à moi pour remercier celles et ceux qui ont participé à la réalisation de ces projets.

La suite.....AVEC LE PROCHAIN CMJ

*Le Maire,
BRICE CAMPISTRE*



Hommage à Georges BAYONNETTE (1935 –2018)

Maire de Moulis en Médoc de 1989 à 2008, Georges BAYONNETTE s'en est allé le 21 août 2018.

C'était en période de vacances, mais notre cimetière a accueilli, le 24 août, nombre de Moulissois qui ont tenu à lui rendre hommage, mais aussi des personnalités du Médoc qui avaient eu plaisir à travailler à ses côtés. Notre maire actuel a fait un émouvant témoignage, très personnel car il parlait de son oncle.

Georges BAYONNETTE est né à Moulis, a fait sa scolarité à l'école de Moulis. Il est allé au collège et au lycée Michel Montaigne à Bordeaux.

Il a épousé Michelle CLERC en 1962. Ils ont eu 4 enfants: Dominique, Isabelle, Vincent et Caroline.



Capitaine au long cours, il était souvent absent et il avait le regret de n'avoir pas vu grandir au jour le jour ses enfants. Il a navigué dans le monde entier.

Michelle m'a raconté la visite du France au Havre, lors d'une escale. Les familles été conviées à goûter à bord. Elle est fière de montrer une photo où l'on voit « son » Georges, en grande tenue, dans le poste de pilotage.

Il a ensuite été affecté au tout nouveau port du Verdon où il a terminé sa carrière.



A l'âge de la retraite, il a pu s'adonner aux plaisirs de la pêche et de la cueillette des champignons. Il était très fier de montrer ses récoltes, après avoir passé de longues heures à visiter ces « placets »

Il a souhaité s'investir dans sa commune et assouvir sa passion pour l'histoire et pour les monuments anciens, à commencer par ceux de son village.

Il a contribué à l'élaboration de nombreux articles sur la vie de Moulis et sur son patrimoine ancien.



Devenu maire en 1989, il a lancé le chantier de la rénovation de l'église saint Saturnin, l'église du XIIème siècle, joyau architectural de notre commune. Qui dit travaux autour d'un monument classé, dit fouilles. Il a activement participé, faisant remonter ses « trouvailles » (des bijoux, des morceaux de vaisselles, des objets de toilettes...) C'est ainsi que l'analyse de ces vestiges a pu permettre de dater une vie sociale à Moulis dès le 2ème siècle. Il ne se lassait jamais de parler de l'église qu'il faisait visiter avec forces détails archéologiques et historiques. Il avait accompagné une classe qui visitait le site de Brion (Saint Germain d'Esteuil), trouvant les mots simples pour partager son plaisir avec les enfants.

Pendant les énormes travaux du Château Biston, que nous connaissons depuis une quinzaine d'années sous le nom de Pey Berland, sa curiosité l'a poussé à ausculter les tas de gravats qui avaient été déposés avant mise en décharge. Il y a découvert de nombreux vestiges et a fait arrêter les travaux. Dans les profondeurs du château se trouvait un système de chauffage central.

C'est grâce à son intérêt pour l'église de Moulis que nous nous sommes croisés un beau jour de 1994. J'étais nouvellement installée à Moulis et il est venu me convaincre d'entrer dans l'Association « les amis de l'église ». J'ai accepté, et l'année suivante, il m'invitait à rejoindre son équipe municipale. 13 années de travail partagé.

Le personnel de la mairie a apprécié son contact. Homme discret et réservé, il ne se mettait jamais en avant, mais il savait écouter.

Une de ses dernières sorties publiques a été pour le départ à la retraite de Carmen Lagarde. Il était manifestement heureux de retrouver nombre de personnes qu'il avait côtoyées pendant ses 19 ans de mandats.

Evelyne VICENTE

Bâtiments communaux

Un an de travaux pour réhabiliter et embellir notre mairie

Commencement des travaux en février 2018



les élus et le personnel communal en pleine action de déménagement

Début de la réhabilitation



Découverte et sauvegarde des moellons.



Construction du puits



Plus que quelques semaines d'attente pour l'achèvement des travaux !

Pendant longtemps, les points d'eau ont été les lieux de rencontre privilégiés des villageois.

Qui aurait imaginé ?

Seule une carte postale du siècle dernier attestait l'existence d'une pompe manuelle.

Il dormait là, sous les graviers...

Les vieux puits font partie du patrimoine et bien souvent on les oublie.

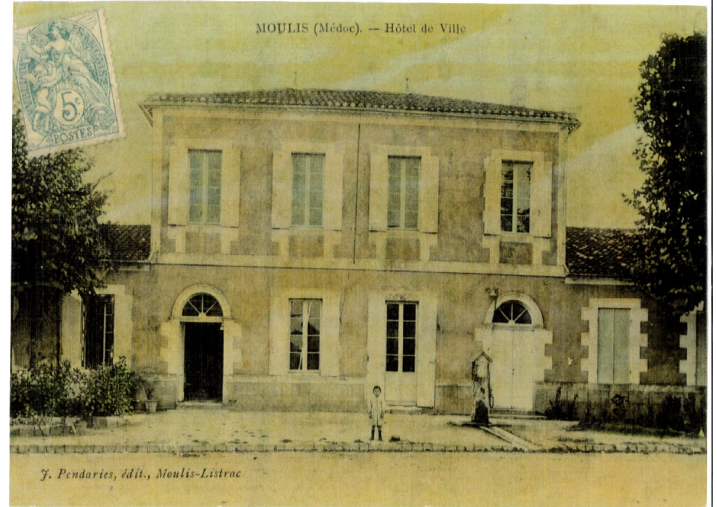


La sécurité, l'adduction à l'eau potable ont sûrement eut raison de sa disparition...

Désormais, majestueux et embelli (feronnerie Hi-Techmétal), il trône de nouveau sur le parvis de la mairie.

Sa réhabilitation rendra un hommage appuyé au travail des anciens et perpétuera la mémoire collective.

Il a fière allure notre puits communal.



Toilettes place de l'église

Pour des raisons de conformité et d'accessibilité des personnes en situation de handicap et en accord avec les bâtiments de France (Eglise classée), d'importants travaux viennent d'être effectués aux toilettes de l'église pour un montant de 10 000 euros. (bâtiment : entreprise Gratadour, plomberie : entreprise Collin, électricité : entreprise Dos Reis)

« Marre du vandalisme »

Hélas, avant même leur mise en service, des dégradations extérieures viennent d'être constatées. (Porte abimée, revêtement mural dégradé, poubelle arrachée, empreinte dans le béton frais, etc...)

La municipalité ne peut accepter de tels agissements qui se perpétuent de plus en plus fréquemment.

(Place de l'église, garage communal, lavoir, cour de l'école les week- end)

Ces actes coûtent cher aux contribuables car il faut réparer !

De tels comportements ruinent les efforts accomplis par la mairie pour rendre la commune accueillante. Une fois identifiés, les auteurs devront répondre de leurs actes...



Commission Environnement & Voirie

En Médoc comme ailleurs, la nature délaisse progressivement ses belles couleurs.

Cette mue s'observe aussi chez nous.

Afin d'y remédier et de ne pas sombrer dans la morosité ambiante, comme tous les ans à la même époque, notre centre-ville, notre lavoir et quelques-uns de nos villages revêtent leurs atours de fête.

De plus, cette année, l'avenue de la gironde s'est parée de nouveaux décors lumineux, apportant ainsi, une petite note féérique dans cet univers de fin 2018 passablement maussade.

Les employés municipaux ont installé « une armée verte » de petits pins ornée de paquets cadeaux, fruit du travail des enfants fréquentant l'Accueil Péri-Scolaire et d'adultes motivés.

A Noël, nous aimons tous le « chant » du papier froissé. Il est difficile d'imaginer un sapin sans cadeau et pourtant...

Que la nouvelle année puisse vous apporter bonheur, santé et générosité.



Un composteur au restaurant scolaire

Un composteur en bois recyclable vient d'être installé près de notre restaurant scolaire. Il recevra les déchets générés par la préparation des repas. Le compost sera utilisé pour les bacs à fleurs de notre commune.

Si vous êtes intéressés par cette démarche écologique, vous pouvez faire la demande d'un composteur auprès de la Communauté de Communes Médullienne.



Téléphone : 05.56.58.65.20.

Commission Environnement & Voirie (suite)

Réfection d'un ouvrage

Enjambant le cours d'eau du Hougney au lieudit Le Barail de Paris, le pont était en très mauvais état.

Rongées par la corrosion, les structures métalliques laissaient échapper des pans entiers de vieux béton.

Le tablier fragilisé, s'affaissait inexorablement.

Deux buses en béton armé (3 mètres de long et 1 mètre de diamètre) assurent la pérennité de l'ouvrage.



Diligentée par la municipalité, en accord avec le bassin versant, l'entreprise Meyre a réalisé les travaux pour un montant de 2 389 euros.

L'accès au marais et à la jalle de Tiquetorte est ainsi sécurisé.

Acquisition d'un nouveau véhicule

Après plusieurs décennies de bons et loyaux services, la tractopelle du garage technique, elle aussi, a demandé à faire valoir ses droits à la retraite.

En effet, sa mise en route date de 1989. Devenue obsolète au fil du temps, sa manipulation devenait très délicate voire dangereuse. Plus



récente et plus moderne, nous avons réceptionné, le vendredi 07 décembre, une nouvelle machine (occasion). Son coût est de 25 920 euros TTC; fonds de concours de la Communauté de Communes Médullienne de 10 000 euros à déduire.

Cette acquisition facilitera la tâche des agents municipaux : curage de fossés, busage, tranchées, chargement, etc...

Nul doute qu'elle rendra d'énormes services à la collectivité.

Souhaitons-lui d'accomplir parmi nous une longue et dynamique carrière.

Commission Environnement & Voirie

Travaux d'automne



Le vent pleure, l'automne a tué l'été, la nuit très tôt va descendre.

Peu à peu les arbres se déshabillent et libèrent des milliers de feuilles qui se couchent sur le sol.

Râteau en main, souffleur sur le dos, nos agents sont mis à contribution, c'est une tâche importante de la période pré hivernale.

« Les feuilles mortes se ramassent à la pelle » à l'instar du poème de Prévert...

Du vert au jaune orangé, du pourpre au rouge bordeaux, elles assurent une transition saisonnière colorée, avant que la grisaille de l'hiver ne pointe le bout de son nez.

En prévention des inondations

La municipalité a confié à l'entreprise Sourouille la pose de caniveaux à grille route de la Fontaine.

Devant des effets climatiques non maîtrisés et de plus en plus fréquents, il devenait impératif de contenir au mieux le ruissellement souvent très abondant en provenance du lotissement La fontaine et du Château Pey Berland.

Se prémunir au mieux des risques d'inondation, une nécessité à ne pas négliger.

Coût : 3 844 euros



Commission Vie associative - Culturelle et jeunesse

Cérémonie de remise du livret citoyen

Le 14 décembre, une vingtaine de jeunes moulissois de 18 ans s'est retrouvée au restaurant scolaire pour recevoir des mains de Monsieur le Maire, Christian Lagarde, leur livret citoyen. Ce geste symbolique permet à ces jeunes de prendre conscience de leurs droits et devoirs civiques. Ils pourront dès le printemps, faire valoir leur droit de vote pour les élections européennes.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à ces jeunes dans le monde citoyen. Il les félicite de leur présence qui démontre leur volonté de participer à la vie républicaine de notre pays. Cette démarche étant à elle seule un premier



acte de citoyenneté. Après un rappel sur les fondamentaux de la république et de la démocratie de notre système politique, Monsieur le Maire et les élus ont convié les jeunes ainsi que leurs parents à partager un instant convivial pour clôturer cette manifestation.

Le marché nocturne : 10 ans

Pendant la période estivale, il draine une kyrielle de gourmets. C'est le rendez-vous champêtre de l'été.

La recette est d'une grande simplicité, : un large choix de spécialités culinaires pour tous les goûts et toutes les bourses, une organisation bien rodée la place de l'église, un endroit magnifique.

Le marché nocturne de Moulis, c'est la douceur d'un soleil qui s'évanouit peu à peu devant l'obscurité naissante, c'est aussi le plaisir de flâner dans un espace gastronomique séduisant. L'an prochain, notre marché fêtera ses dix ans d'existence. L'édition 2019 s'annonce d'ores et déjà très prometteuse.

Il se murmure que : Madame la pluie retiendrait ses larmes. Elle aurait pris pour amant Monsieur le soleil. Chuuuuut !

Rendez-vous le vendredi 17 mai 2019 pour l'ouverture de la saison.

Toujours très prisé , les dates à retenir sont : vendredi 17 mai, 21 juin, 19 juillet, 16 août et 20 septembre 2019

Conseil Municipal de jeunes

1^{er} mandat réussi !!

Cette fin d'année voit s'achever le premier mandat de notre Conseil Municipal des Jeunes. Cette expérience, tant pour les jeunes que pour les adultes, a permis aux « petits » conseillers du village de s'investir dans un projet citoyen et de travailler ensemble afin de mettre en place des programmes d'intérêts généraux.

Après un temps dévolu à la connaissance des uns et des autres, ils se sont rapidement investis dans les différentes missions qu'ils se sont attribuées. Ils ont ainsi pris conscience, lors de ce mandat, des contraintes budgétaires.

De plus, les démarches de leurs élections, et le travail en équipe ont permis de promouvoir la citoyenneté et la démocratie.

Brice CAMPISTRE, Maire du CMJ, relate dans son article, (page 2), les différentes actions menées avec son équipe.



Lors de la soirée du 22 septembre, nous avons pu atteindre les étoiles et observer les cratères d'une pleine lune magnifique. Avec le concours de l'association AG 33 et leurs télescopes performants, petits et grands ont pu contempler la voûte céleste.

Initiative locale, cette 1ère édition a obtenu un succès encourageant.



Pour clore mandat et budget, les jeunes ont agrémenté le coin de verdure entre la salle polyvalente et l'école Pablo Picasso, d'un banc et de jeux pour les jeunes enfants.

Forts de cette expérience, nous leur souhaitons, à leur majorité, de s'investir, à nouveau, et de prendre part à la vie démocratique.

Bienvenue aux nouveaux élus.



Une naturopathe et une ostéopathe s'installent sur notre commune

Hélène Savary, Naturopathe Iridologue, est installée sur Moulis depuis le mois de Mai. Elle a suivi une formation auprès de l'institut Euro Nature, école affiliée à la Fédération Française des Ecoles de Naturopathie. La naturopathie est une médecine traditionnelle, reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé. Elle s'adresse à tous : bébé-enfants, seniors, adultes, femmes enceintes, et pour des motifs tels que intolérances, troubles digestifs, ostéoarticulaires, surpoids, stress, mal-être, maladies dites "de civilisation", d'abord dans une démarche de prévention, mais vient aussi en soutien et complémentarité de la médecine allopathique

Le naturopathe se définit comme un éducateur de santé, dans le sens où il accompagne le client, et le client reste le premier acteur de son bien-être. Il s'appuie sur 10 techniques naturelles, dont 3 importantes : être "bien dans son assiette", bien dans ses baskets, bien dans sa tête". Vous aurez compris que les piliers de la naturopathie sont l'alimentation, l'activité physique, sans oublier la gestion du stress et des émotions... Il utilise également les plantes, peut avoir recours aux massages-bien-être, aux Fleurs de Bach, ... Précisons enfin que le naturopathe s'intéresse toujours à "la cause de la cause" du problème, et regarde la personne dans son individualité ; son action va viser le terrain (les "humeurs") et l'énergie vitale de la personne.. Pour une prise de contact [174, avenue de Gironde](mailto:174_avenue_de_Gironde) : 06-71-07-06-93.

<https://hsavarynaturo.wixsite.com/naturopathie>

Léa Dumora, ostéopathe depuis 10 ans sur Castelnau, vient de choisir d'ouvrir son cabinet à Moulis. Elle pratique une ostéopathie douce, sans manipulation forte. Elle se déplace à votre domicile si votre état le nécessite, surtout pour les seniors et les personnes en perte de mobilité. Léa Dumora précise que l'ostéopathie est faite pour tout le monde, quelque soit son âge. Pour plus d'info complémentaire ou pour une prise de contact [174, avenue de la Gironde](mailto:174_avenue_de_la_Gironde), Tél: 06 83 74 56 96. <http://www.osteodumora.fr/>

**n
o
u
v
e
a
u**



Madame Antoinette Lacaze



Madame Georgette Goffre-Viaud



Madame Paulette Fernandez

Les 90 ans

DATES

A RETENIR

Le samedi 09 mars 2019:

Repas des Aînés

ATELIERS DE L'AAPAM

Le 17 janvier 2019 : Réunion ateliers tablettes

Le 28 janvier ateliers nutrition seniors

Affaires scolaires

Comme prévu la rentrée des classes de septembre s'est faite avec une classe en moins en élémentaire. Une nouvelle directrice a été nommée en maternelle : Mme GAELLE LEFEBVRE. La bonne humeur était présente malgré quelques parents qui ont du changer leurs habitudes car les horaires d'ouverture du portail de l'école PABLO PICASSO ont été modifiés : directives de l'académie (VIGIPIRATE oblige !!!)

Le vendredi 30 novembre s'est déroulé le loto des écoles. Les mamans se sont démenées pour récolter de nombreux lots de valeur. (Rendez-vous l'année prochaine)

Le vendredi 14 décembre a eu lieu le marché de Noël de l'école maternelle : présentation et vente du travail des enfants.

Le 1^{er} trimestre est terminé ; les vacances étaient attendues par les grands et les petits pour être en très grande forme pour aborder le 2^{ème} trimestre. Nul doute qu'ils reviendront débordant d'énergie.

Les effectifs : Pablo Picasso : 124 élèves - maternelle : 73 élèves

BONNE ANNEE A TOUS

La vie dans nos écoles

LOTO des écoles de Moulis : vendredi 30 novembre

Plus de 180 personnes sont venues jouer au loto des écoles de Moulis. Et elles ont eu bien raison de venir tenter leur chance tant les lots étaient de qualité : VTT, vélos enfants, vins, produits de beauté, épicerie fine, loisirs... l'ensemble d'une valeur totale de 3000€ !!! A ce sujet nous remercions chaleureusement tous ceux qui se sont montrés généreux pour nos écoliers :



- L'association les P'tits Bouchons qui a offert les 2 vélos enfants.
- Les châteaux : Chasse Spleen, Duplessis, Reverdi, Poujeaux, Granins Grand-Poujeaux, Lestage-Darquier, Fonréaud et Chemin Royal, Biston, Brillette, Lescalle, Moulin-Borie, Rose Ste Croix, Rose des Lys, Moulin à vent, Bareteau, Chamvermeil, Lalaudey et Pomeys, Malmaison,
- Alimentation : Les pots qui rient de Soulac, Bouteilles et Bocaux de Macau, Chocolaterie Besson, Boite à Pizza, Boucherie M Fortuné, fromagerie Mme Dalbe, Soldive, boulangerie de Lamarque,
- Les pharmacies de Listrac et Castelnau, Dietplus à Lesparre, les instituts de beauté : Oasis Institut à Castelnau, Oxy'gen et Frange & co de Soussans, Prescil'ia de Castelnau



- Les parcs d'animations : La coccinelle, Zoo de Pessac, Animalia Parc de Naujac, Metropolis au Pian (laser et bowling), Youpi Parc à St Médard, Parc de l'Aventure à Montalivet, Le Puy du Fou, le centre équestre de Landriole, et cloître de Cadouin, Château de Biron, Abri de Laugerie Basse pour leurs invitations.
- Et aussi : à Castelnau, Alliance Fleurs, La tasse à bijoux, Elodie boutique, à Avensan Intermarché et Kiabi, jouets club à St Médard, Sports 2000 de Lesparre, Intersport de Ste Eulalie, Aqualine, et notre illustratrice Camille Piantanida !



La soirée orchestrée par les enseignantes des deux écoles s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Un loto avec des images pour les tout petits, des parties à la ligne ou au carton, à l'endroit, ou à l'envers, mais avec des cadeaux pour tous les âges et tous les goûts ! Nous remercions les parents qui ont aidé à démarrer, livrer, installer, cuisiner, ranger, nettoyer, ... Les enfants aussi ont mis la main à la pâte concernant le tirage, l'annonce des numéros et la vérification des cartons. De futurs talents d'animateur ont vu le jour, ce fut très apprécié !

Grâce à cette soirée, les écoles ont récolté 1600 €. Ils serviront pour réaliser de nouveaux projets

pédagogiques à destination des moulissois. MERCI à TOUS et à l'année prochaine !!!

Les prochaines manifestations prévues dans l'année pour les écoles :

Marché de Noël pour les maternelles le vendredi 14 décembre

Ciné goûter pour les élémentaires le 21 décembre (l'après-midi)

Carnaval le dimanche 17 mars

Spectacle de l'école élémentaire : vendredi 24 mai (le soir)

Kermesse des 2 écoles le samedi 21 juin : spectacle de l'école maternelle, stand de jeux, repas et tombola dans l'école élémentaire.





REGLEMENT D'UTILISATION de la SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente est utilisée prioritairement par les associations communales, les écoles, pour les manifestations municipales, les scrutins électoraux. En dehors de ces cas, les habitants de la commune pourront louer la salle selon les conditions définies ci-après et après avis systématique de la commission communale lorsqu'il y a un doute sur la qualité d'habitant de la commune.

Les prix de location de la salle sont les suivants : (délibération du Conseil Municipal du 09/09/2015)

- 350 euros pour les habitants de la commune (2 jours)*
- 250 euros pour les habitants de la commune (1 jour)*
- ♦ Une caution de 800 € sera demandée à tous les utilisateurs pour garantir d'éventuels dommages causés au matériel ou au bâtiment.*
- ♦ Une caution de 100 € ne sera pas restituée si le nettoyage de la salle, le rangement des tables et chaises ne sont pas correctement effectués.*

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Notre commune a recruté 4 agents recenseurs : Mesdames SALAS Marlène, CAGNOL Coralie, EIZAGUIRE Laetitia, AUDRAN Jessica. L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser.

Le recensement de la population se déroulera entre le 17 janvier 2019 et le 16 février 2019. Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin.

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage. Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer. L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

LE DROIT DE PASSAGE Créé par Loi 1804-01-31 promulguée le 10 février 1804 transcrit dans le Code Civil.

Article 682

Le propriétaire dont les fonds sont enclavés et qui n'a sur la voie publique aucune issue, ou qu'une issue insuffisante, soit pour l'exploitation agricole, industrielle ou commerciale de sa propriété, soit pour la réalisation d'opérations de construction ou de lotissement, est fondé à réclamer sur les fonds de ses voisins un passage suffisant pour assurer la desserte complète de ses fonds, à charge d'une indemnité proportionnée au dommage qu'il peut occasionner.

Article 683

Le passage doit régulièrement être pris du côté où le trajet est le plus court du fonds enclavé à la voie publique. Néanmoins, il doit être fixé dans l'endroit le moins dommageable à celui sur le fonds duquel il est accordé.

Article 684

Si l'enclave résulte de la division d'un fonds par suite d'une vente, d'un échange, d'un partage ou de tout autre contrat, le passage ne peut être demandé que sur les terrains qui ont fait l'objet de ces actes. Toutefois, dans le cas où un passage suffisant ne pourrait être établi sur les fonds divisés, l'article [682](#) serait applicable.

Article 685

L'assiette et le mode de servitude de passage pour cause d'enclave sont déterminés par trente ans d'usage continu. L'action en indemnité, dans le cas prévu par l'article [682](#), est prescriptible, et le passage peut être continué, quoique l'action en indemnité ne soit plus recevable.

Article 685-1

En cas de cessation de l'enclave et quelle que soit la manière dont l'assiette et le mode de la servitude ont été déterminés, le propriétaire du fonds servant peut, à tout moment, invoquer l'extinction de la servitude si la desserte du fonds dominant est assurée dans les conditions de l'article [682](#).

A défaut d'accord amiable, cette disparition est constatée par une décision de justice.

Extrait de jurisprudence « La création, pour desservir son fonds, d'une large ouverture, au moyen d'un portail coulissant, sur un chemin d'accès privé et la suppression de son accès direct à la voie publique ne constitue pas une aggravation de la servitude conventionnelle de passage dont dispose, sur ce chemin d'accès, le propriétaire du fonds dominant qui fait usage de cette servitude conformément au titre constitutif.

En effet, le titre précisant qu'il est consenti sur le chemin privé "tous droits de passage à tous usages" ne comporte ainsi aucune restriction quant à la nature et à la fréquence des passages, si bien que les propriétaires successifs du fonds dominant ont le droit d'emprunter, avec des véhicules automobiles, le chemin d'accès. De surcroît, le titre constitutif de la servitude prévoit, d'une part, la possibilité d'aménager un portail permettant d'accéder au fonds dominant par le chemin privé, aucune précision n'étant apportée sur les dimensions de ce portail, et indique, d'autre part, que ce portail pourra être installé par le propriétaire du fonds bénéficiaire de la servitude "à hauteur de sa maison", ce qui ne signifie pas "au droit de sa maison" et n'impose donc pas de situer le portail litigieux, comme le prétendent les propriétaires des fonds servants, en face des murs de la maison. »



Suis-je concerné par la réforme de la taxe d'habitation ?

*Un nouveau dégrèvement de la Taxe d'Habitation de votre **résidence principale**, est institué à compter des impositions 2018 (article 1414 C du CGI). Il s'ajoute aux exonérations et dégrèvements existants.*

Les résidences secondaires n'entrent pas dans le champ de cette réforme.

Le dégrèvement sera progressif : 30 % dès 2018 et 65 % en 2019. En 2020, la taxe d'habitation sera dégrévée à 100 % sur la base des taux et des abattements de 2017. Cette réforme va ainsi permettre à environ 80 % des foyers d'être exonérés de la taxe d'habitation.

Attention : la contribution à l'audiovisuel public (CAP) n'est pas incluse dans le dispositif.

En 2018, si votre revenu fiscal de référence de 2017 ne dépasse pas certains montants, vous bénéficierez :

- soit d'un dégrèvement de 30 % ;
- soit d'un dégrèvement dégressif (lorsque le revenu fiscal dépasse légèrement les montants indiqués ci-dessous).

Il sera calculé et accordé automatiquement aux usagers éligibles.

Quotient familial	Seuils RFR à ne pas dépasser pour bénéficier du	Seuils RFR à ne pas dépasser pour bénéficier du
1 part	27 000 €	27 000 € < RFR ≤ 28 000 €
1,5 part	35 000 €	35 000 € < RFR ≤ 36 500 €
2 parts	43 000 €	43 000 € < RFR ≤ 45 000 €
2,5 parts	49 000 €	49 000 € < RFR ≤ 51 000 €
3 parts	55 000 €	55 000 € < RFR ≤ 57 000 €
3,5 parts	61 000 €	61 000 € < RFR ≤ 63 000 €

Si la taxe d'habitation est établie au nom de plusieurs personnes appartenant à des foyers fiscaux distincts, vous devez additionner les revenus fiscaux de référence concernés.

Un simulateur est à votre disposition sur impots.gouv.fr

PRECISIONS : Si votre taxe d'habitation a augmenté en 2018 il peut y avoir plusieurs raisons :

- ♦ Une addition de construction faite entre 2005 et 2007
- ♦ Le nombre de parts du foyer a diminué
- ♦ Vos revenus ont augmenté et ne permettent plus le plafonnement.

Chaque année, l'Etat revalorise les valeurs locatives des immeubles, ce qui a une incidence sur le montant de la Taxe d'habitation même si la commune n'a pas augmenté le taux. Précisons ici que la commune de Moulis en Médoc n'a pas augmenté le taux de la taxe d'habitation depuis plusieurs années.

L'accueil périscolaire de Moulis en Médoc accueille les enfants avant et après la classe à l'école maternelle et à l'école élémentaire.

L'équipe d'animation prend soin de répondre aux attentes et besoins de tous les enfants, elle est à l'écoute des familles.

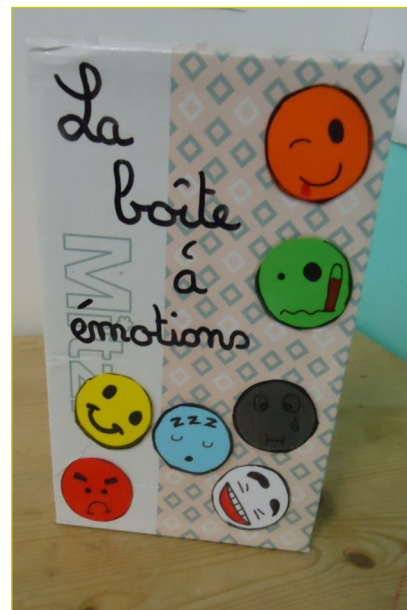
Cette année scolaire 2018-2019 va être riche en découvertes, chacun pourra s'amuser selon ses envies. La responsable de structure et les animatrices souhaitent permettre aux enfants de partir à la rencontre de leurs émotions, d'apprendre à les identifier et à les exprimer, elles souhaitent aussi les accompagner à formuler leurs souhaits d'activités.

Des ateliers d'expression et de création en tout genre vont être programmés. Tout au long de l'année, du plus petit au plus grand, chacun aura la possibilité de formuler ses choix. Le projet de l'accueil périscolaire favorise la mise en vie de partenariats tel que le projet CARNAVAL avec l'association des parents d'élèves de Moulis « Les P'tits Bouchons », la manifestation de SOLIDARITE avec l'association « Les Restos du cœur » et les copains de l'accueil périscolaire de Listrac ou encore le projet « JEU DE PISTE ILLUSTRÉ » porté par la commission de lecture publique de la Communauté de Communes Médullienne, l'office de tourisme Médoc Plein Sud de Listrac et la commune de Moulis en Médoc, ce projet va permettre aux enfants de partir à la découverte de leur commune et de coopérer avec l'illustratrice Jeunesse Camille Piantanida.

Et bien entendu, comme chaque année l'accueil périscolaire accueillera l'école Multisports. Ce lieu sera un espace de jeux, de rires et les enfants accompagnés de leurs animatrices organiseront des temps conviviaux à partager avec leurs familles.

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires veuillez prendre contact avec la responsable de structures

Estelle Cousin - 05.56.58.33.14 - lesptitsbouh@medullienne.fr ou le secrétariat de la SPL Enfance-Jeunesse Médullienne - 05.56.58.65.75 - contact@medullienne.fr



L'Espace Jeunesse est avant tout un lieu d'accueil pour les adolescents à partir de leur entrée au Collège et jusqu'à leur 18 ans.

Venez nombreux pour partager tous ensemble des moments de détente et de retrouvailles.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter :

www.cdcmedullienne.com - rubrique Social / culture

par mail : jeunesse@cdcmedullienne.fr

par téléphone au 05.64.31.07.70 - 07.71.32.94.13

Ou venir rencontrer nos animatrices directement sur les sites : tous les mercredis après-midi de 13h30 à 18h. sur la commune de Castelnau de Médoc , 4 impasse de l'ancien collègue sur la commune de Le Porge, place Brémontier

séjours



activités





L'Office de Tourisme Médoc plein Sud

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Office de Tourisme Médoc plein Sud assure la promotion touristique des 10 communes de la Communauté de Communes Médullienne. Toute l'équipe de l'Office a ainsi rencontré les acteurs du tourisme locaux installés sur le territoire et a commencé à travailler à la valorisation des activités locales.

Pour ce faire, deux bureaux touristiques ont été ouverts, le premier à Listrac-Médoc afin de valoriser la filière œnotouristique et le second au Porge Océan afin de renseigner les nombreux touristes venus profiter de la plage. Ce second point d'accueil à la particularité d'être aménagé dans un camion mobile qui peut se déplacer dans le bourg où sur des événements. Ces deux bureaux ont accueilli près de 6 000 personnes de juillet à septembre.

Les outils de communication sont également en cours de finition, après la création de la marque « Médoc plein Sud » et de la charte graphique mettant en valeur la pigne médocaine, c'est le site internet de destination qui verra bientôt le jour. Cet outil indispensable du numérique permettra de faire connaître toute la richesse de notre territoire touristique.

Une permanence téléphonique et numérique est assurée à l'année pour répondre à toute demande touristique !

Listrac-Médoc, au cœur des vignes
12 Avenue de Soulac, 33480 Listrac-Médoc

Ouvert d'avril à octobre du mardi au samedi
de 9h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30.

Au Porge Océan, entre plage et pinède
Avenue du Gressier, 33680 Le Porge

Ouvert d'avril à septembre :

Avril / Mai / Juin : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00.

Juillet / Août / Septembre : Tous les jours de 9h30 à 17h30. Le dimanche de 9h30 à 13h30.

Le jeudi matin sur le marché du Porge Village entre 8h30 et 12h00 ainsi que les jours de pluie ou de mauvais temps.

Contactez-nous : 33 (0) 5 64 31 07 77—accueil@medocpleinsud.com



Information sur le Logement :

Ouverture d'une seconde permanence de l'ADIL 33 à Castelnau-de-Médoc

L'agence départementale d'information sur le logement de la Gironde (ADIL 33) délivre gratuitement au public **un conseil complet et neutre sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux concernant le logement et l'habitat :**

**A compter du 15 janvier 2019, permanences sans rendez-vous
à CASTELNAU-DE-MÉDOC :**

**Le 2^e mardi et le 4^e lundi de chaque mois
de 14h00 à 16h30 à l'annexe de la Communauté de communes Médullienne,
située au 1 avenue Gambetta**

Retrouvez le calendrier de toutes nos permanences sur www.adil33.org

ADIL 33 - 105, avenue Emile Counord à Bordeaux. Tél. 05 57 10 09 10 ou contact@adil33.com

Les Hirondelles de Moulis



Les activités du mardi se sont poursuivies tout l'été : loto, belote, scrabble, et depuis quelques temps rami. Les activités peuvent en effet bouger au grés des envies des participants.

Les ateliers du mercredi se sont par contre interrompus et ont repris le premier mercredi de septembre. Tricot (Pénélope est avec nous : elle défait plus qu'elle ne fait? Ulysse a tout le temps de revenir), broderie, peinture, et décoration. En effet nous laissons tout tomber lorsqu'il faut préparer une décoration de tables (le repas du 14 octobre, le vin nouveau du CCLM, ou encore la soirée du Téléthon).



Le 14 octobre, nous avons fait « la Gerbaude » des Hirondelles. Nous avons innové au niveau du repas. A la place d'un traiteur, nous avons fait appel à un rôtiiseur pour le plat principal, de succulentes caillies. Nous avons demandé à un artiste (le mot ne semble pas trop fort) de nous confectionner notre très beau gâteau, ... et trop bon !

Le 19 décembre, selon la tradition, les anniversaires du semestre ont été fêtés. Pour cela nous avons déjeuné au Grain de folie, avant d'assister à un magnifique spectacle de cabaret.

Le 6 janvier, à 15 heures, nous nous retrouvons à la salle des fêtes pour la galette des rois.

Le 12 mai, notre repas dansant sera animé par Sandra Lodyna, Marie-Jo sera de retour en cuisine.

Les anniversaires du 1er semestre se fêterons le mardi 25 juin.

Bonne et heureuse année 2019

TELETHON ESPOIR à MOULIS



Cette année encore le repas du Téléthon a été reconduit. Avec le parrain, Pascal Obispo, nous sommes partis sur le bassin d'Arcachon.

Décoration en bleu et sable! Poissons et coquillages, bois flottés. Nous étions vraiment en bord de mer. Une dizaine de personnes a assuré la décoration et la confection du repas. Merci à celles et ceux qui ont passé plus de douze heures à préparer et ont ensuite assuré le service.

Sans oublier le nettoyage de la salle le lendemain. Une cinquantaine de personnes a répondu à l'appel. La soirée était animée par les carrassons qui avaient renouvelé leur répertoire : La maman des poissons, Bella ciao, Et qui compte une nouvelle recrue : Allyson.

Vitaline avait préparé la bande son sur laquelle nous avons dansé. Une seule animation mais tout de même 2250 € remis à l'AFM le mercredi 19 décembre.



Au début du mois de juillet, après plusieurs semaines de chaleur, quelques carreaux du chœur de l'église se sont soulevés. Plusieurs explications ont été émises sans en trouver aucune de satisfaisante. La mairie a sollicité la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Monuments historiques). Leurs agents sont venus constater les désordres à la fin du mois de novembre et ne nous ont pas apporté une vraie réponse mais doivent faire un rapport. Nous en avons profité pour leur montrer quelques travaux que nous souhaitons entreprendre. Nous connaissons leur avis sur le même rapport.



Le 17 août, le père Bernard est retourné au Cameroun. Le 13, les amis de l'église ont souhaité lui faire leurs adieux. Nous avons invité ses amis de Villenave d'Ornon avec lesquels il avait passé six ans. Père Bernard s'est senti honoré par la présence de Monsieur le Maire. Afin de ne pas couper le lien, nous nous sommes cotisés et lui avons offert un smartphone. Nous savons qu'il a été heureux de retrouver sa famille dans son village de Ngoulemakong.



A l'occasion des journées du patrimoine, nous avons accueilli le groupe musical Lyra qui nous a charmé avec un mélange de musique classique et de chants slaves et italiens. Une petite assistance, une quarantaine de personnes, mais qui a été vite conquise. Vous n'étiez pas là ? Une séance de rattrapage devrait avoir lieu dans le courant de l'année 2019.



Le 21 août, Georges BAYONNETTE, guide érudit de notre église, nous a quittés. Nous disons toute notre tristesse à sa famille.

Merci de noter sur votre agenda la date de notre journée découverte de Moulis : **dimanche 19 mai**
Nous vous souhaitons une belle année 2019

Le Théâtre du Lac à Moulis le 23 février au profit de l'association AFOULKI.

présentera « Au fond du couloir à droite », pièce de Michel Raimbeau.

Afoulki : association Franco Marocaine qui œuvre à Essaouira pour la promotion des femmes.

Comment Afoulki est présent à Moulis ? Le président de l'association en France est Christian Cursol. Fils de Jeanine Cursol, c'est tout naturellement que Christian s'est tourné vers le village d'une partie de sa vie, puisqu'il fut ici conseiller municipal.

Les marocains en âge de pouvoir lire et écrire sont pour 50 % d'entre eux analphabètes. Les parents considèrent comme une charge le temps passé à l'école, n'en voient pas l'utilité. Pendant ce temps, l'enfant ne travaille pas et ne fait pas entrer d'argent pour la famille. Les filles sont encore plus impactées par ce raisonnement. Et puis, elles doivent être mariées, ...parfois dès 13 ans.

L'association a donc mené une campagne de sensibilisation auprès des familles afin de les convaincre de l'utilité, pour leur avenir, d'instruire leurs enfants. Des équipes de bénévoles partent de France régulièrement pour aider les Marocains à remettre en état une école, un bâtiment d'accueil. « Faire avec eux », et non pas « faire pour eux » !

Les jeunes filles sont accompagnées tout au long de leur scolarité : école primaire, collège, lycée et études supérieures. Un Fonds d'aide a été mis en place. Plusieurs jeunes filles ont eu le bonheur, cet été de passer un bref séjour dans notre département, leur ouvrant des horizons inespérés.



Le 7 juillet dernier, c'est avec joie et fierté que toute l'équipe d'Afoulki a procédé à l'inauguration de ses deux casernements de la Citadelle de Blaye, entièrement rénovés, en suivant un cahier des charges rigoureux imposé par la mairie. Sous un soleil chaleureux, une centaine de personnes ont coupé le ruban avec Denis Baldès, Maire de Blaye, Xavier Loriaud, Conseiller Départemental et Véronique Hammerer Députée. Cette dernière en profitait pour remettre à l'association la médaille de l'Assemblée Nationale au titre de ses activités associatives.

Pour en savoir plus : www.ass-afoulki.org

Et surtout, venez nombreux assister à un spectacle de qualité, qui n'engendre pas la mélancolie.

Ouverture des portes à 19h 30, début du spectacle à 20h 30, entrée à 8 €

Société de Chasse

La société de Chasse de Moulis-en-Médoc souhaite véhiculer une autre idée des chasseurs que celle négative qui reste ancrée dans la plupart des esprits. Nous sommes, pour la majorité, des gens responsables et soucieux de préserver l'environnement.

Notre priorité est avant tout la sécurité. Nous mettons en avant les règles de chasse et demandons à chacun de respecter des précautions afin que la sûreté règne entre tous. Et également, que la cohabitation entre les membres de la société et les autres utilisateurs de la nature soit meilleure.

Une bonne entente entre les différentes populations permettra de mesurer les risques encourus et d'éviter les conflits et les accidents lors des moments de chasse.

Nous souhaitons faire perdurer amitié et convivialité au sein de notre association et restons ouverts à toute proposition visant à améliorer cette entente.

Le Bureau



BIENVENUE AU VILLAGE

Dimanche 9 septembre, pour sa rentrée, l'association a proposé aux habitants de Médrac de se retrouver autour d'un pique-nique des voisins. Malgré le temps incertain du matin (grand merci à ceux qui sont venus nous prêter des tonnelles, nous donner un coup de main spontanément), ce fut finalement une belle journée. Une cinquantaine de personnes, dont beaucoup de nouveaux habitants, se sont retrouvées sur pré gentiment prêté par la famille Molla.

Dans l'après-midi, 8 équipes se sont affrontées lors d'un concours de pétanque, qui a vu la victoire de Franck et Dimitri Fleury.

Chacun a pu faire connaissance, des contacts se sont noués, des sorties organisées, un groupe de marche s'est constitué. C'est ça le Médrac qu'on aime !



Samedi 22 septembre, une balade nous a permis de faire découvrir à nos marcheurs le circuit de la ligne de chemin de fer Moulis-Lamarque, dont nous avons suivi le tracé et les vestiges. Un circuit à vélo était également proposé, dans les marais sur les bords de l'estuaire. Un pique-nique, sur la place de Lamarque, et la visite du dôme de l'église ont conclu cette

belle journée. Les participants, bien que peu nombreux, étaient ravis, et c'est bien là le principal ! A bientôt pour de nouvelles découvertes !

Merci à Géraldine pour ses belles photos

Enfin, la dernière manifestation s'est tenue le 24 novembre dans la salle polyvalente. Une soirée « Jeux » a permis à de nombreuses personnes de se retrouver dans la bonne humeur autour de jeux de société et de vieilles consoles avec des héros emblématiques. Les participants ont pu se restaurer grâce à la buvette et à des formules-repas que nous avons préparés. Merci à Greg de nous avoir offert quelques-unes de ses spécialités ! L'association de jeux de plateau castelnaudaïse « Aper Jacta Est » nous a bien épaulés en apportant de nombreux jeux et en expliquant les règles pour les joueurs novices. Nous les remercions pour leur aide précieuse. A très vite pour de nouvelles animations ! On espère vous voir nombreux !





Les camarades de Combats

Samedi 14 juillet

Sortie commémorative à la Ferme Richemont, à Saucats. 13 jeunes résistants, dont certains élèves du lycée Montaigne à Bordeaux.



Un obélisque de 35m a été érigé en 1953 à la mémoire de ces jeunes gens.

Jean-Pierre portait notre drapeau, Dany portait le fanion de la Fédération dont nous étions dépositaires. Six personnes ont fait le déplacement.

Vendredi 24 août

Nous avons accompagné notre camarade, Georges Bayonnette, maire de Moulis de 1989 à 2008, à sa dernière demeure. Notre porte drapeau, Jean Pierre Figueiredo, lui rendait les honneurs. Nous disons à sa famille toute notre tristesse.



Dimanche 23 septembre

Le Congrès biennal de notre fédération s'est tenu à Cambes. Après la messe, à 11 h, le rassemblement s'est fait autour du monument aux morts. Il y avait 15 drapeaux et le fanion. Après les discours des personnalités, les anciens combattants se sont rendus à la salle des fêtes pour les travaux du Congrès. Au cours de cette rencontre, notre jeune porte fanion, Armand Noguère, a remis avec regret le fanion qu'il avait porté pendant 2 ans dans diverses manifestations. Pendant ce temps les accompagnants assistaient à une démonstration de poterie. Admiratifs devant la dextérité du potier. Une exposition des œuvres de cet artisans leur a été ouvert.



Samedi 10 novembre

A 17h, les Camarades de Combat ont commémoré au Monument aux Morts le centenaire de la fin de la guerre 14-18. Pompiers et gendarmes, nos deux porte-drapeaux (Armand a accepté de porter le drapeau 14-18 qui n'avait plus fait de sortie depuis de longues années) faisait la haie d'honneur, sous les ordres du Lieutenant Colonel Franck Breitensteim. Malgré l'heure inhabituelle, de nombreux Moulissois étaient présents. Les enfants ont accompagné Monsieur le Maire, Monsieur le Maire du CM des jeunes et le Président pour le dépôt des gerbes. Après les discours tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes autour du vin d'honneur offert par la mairie.



Dimanche 11 novembre

A commémoration exceptionnelle, organisation exceptionnelle.

Pour ce centenaire, tous les anciens combattants des 7 communes dépendant du secteur pastoral de Castelnau, après la messe célébrée à 9 h 30 en l'église saint Jacques de Castelnau, ont défilé dans la rue Carnot, au milieu du marché, jusqu'au monument aux morts de Castelnau. La commémoration a pris une dimension plus solennelle grâce à la présence des nombreux porte drapeaux, des pompiers, des gendarmes, de Monsieur le député et de Monsieur le sous-préfet. Une nombreuse assistance civile assistait à cette belle commémoration pendant laquelle les enfants de l'école de Castelnau ont chanté « le vieux soldat » de Renaud. Avant de se séparer l'assistance a entonné la Marseillaise.

La mairie nous invitait ensuite à un vin d'honneur, à l'ancienne salle des fêtes, au milieu d'une très belle exposition retraçant les 4 années de guerre, avec un hommage particuliers aux enfants de nos communes morts pour la France pendant cette période. Suivit ensuite un repas à la salle du Moulin des Jalles où les différentes communes étaient représentée avec pour invités le Père Zambo et le Père Brenti.

Nous avons également accompagné le 21 septembre, Daniel Guérin à Avensan, le 3 octobre, Christian Dassé à Castelnau, le 22 novembre, Pierre Léonce Deyres au Porge.

Les P'tits Bouchons



C'est avec plaisir et bonne humeur que l'association des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire les

« P'tits Bouchons de Moulis en Médoc »

a commencé une nouvelle année de projets. Pour ce début d'année scolaire, nous avons mis en place plusieurs projets pour ce dernier trimestre 2018 :

*- **Le vide ta chambre** : a eu lieu le 4 novembre 2018 et attire de plus en plus de monde. Parents et enfants, vendeurs ou acheteurs, tous y ont trouvé leur bonheur. Les crêpes et gaufres ont toujours beaucoup de succès !*

*- **Les sapins** : cette année, nous avons proposé à la vente en pré-commande des sapins Nordmann 150/175 cm et 175/200 cm aux parents d'élèves. Ils ont été livrés pour le 1^{er} décembre, date idéale pour que petits et grands puissent les décorer !*

*- **Les troussees et les portes-clés** : nous proposons à la vente des objets dont les bénéfiques serviront pour financer les projets pédagogiques des écoles (sorties scolaires). Cette vente a déjà beaucoup de succès !*

Les P'tits Bouchons vivent grâce à sa vingtaine d'adhérents, dont 10 personnes, très impliquées, qui lors des réunions



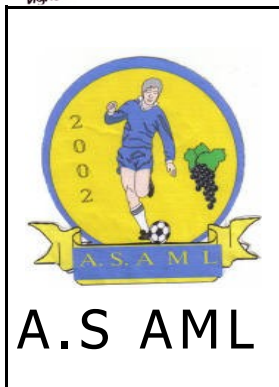
apportent leurs idées au bureau. Les projets naissent grâce à des petites pensées qui deviennent de grands et beaux événements pour les enfants de Moulis en Médoc. Toute aide est la bienvenue ! Notre association est portée par des parents volontaires : le but étant de prendre du temps ensemble parents / enfants, de manière raisonnable pour tous.

Plus nous serons nombreux, plus il sera facile d'organiser et réaliser des projets et événements pour nos enfants !

L'année 2019 débutera par la préparation du carnaval et la vente de gourdes personnalisées par les dessins des enfants. Nous attendons toujours plus de bénévoles : parents d'enfants de Moulis, vous pouvez nous rejoindre en contactant le bureau par mail, à notre nouvelle adresse « lesptitsbouchonsdemoulis@gmail.com », ou sur notre page Facebook. Réponse assurée !

Le bureau des P'tits Bouchons.





FÉDÉRATION FRANÇAISE FOOTBALL
LIGUE FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE
DISTRICT DE LA GIRONDE
AMICALE SPORTIVE
AVENSAN-MOULIS-LISTRAC

Club crée en juin 2002 de la fusion du C.S Avensan et de l'AS-AML

Siège social : Mairie de Moulis en Médoc



Après le titre de notre équipe de France lors de la dernière coupe du monde en Russie, nos licenciés ont repris le chemin des stades et nos effectifs sont sensiblement égaux aux années précédentes. Un effectif de 185 licenciés décomposé comme suit : 32 séniors et vétérans, 14 Foot-loisirs, 17 en U14-U15, 22 en U12-U13 et 63 enfants de la catégorie U6 aux U11 qui est notre école de foot! Tout cela est réparti dans nos douze équipes à ce jour engagées dans les compétitions de notre district de la Gironde encadrées par 33 dirigeants et nos 2 arbitres.

Les U8-U9 et U10-U11

Le bilan sportif est mitigé en cette période de fin d'année. Bonne tenue de notre école de foot qui participe avec beaucoup d'envie et de détermination à ces plateaux sur les différents terrains de notre région, les U12-U13 ont eu un début de saison difficile avec des résultats moyens, les U14-U15 (en entente avec les clubs voisins de Ste Hélène et Médoc Océan) qui pour le moment se comportent très bien et côté adultes, nos séniors peinent dans leur championnat alors que les anciens (vétérans et loisirs) malgré de nombreux blessés défendent haut et fort les couleurs de notre club. Souhaitons leur à tous une bonne seconde partie de saison avec de bons résultats et surtout toujours l'envie de jouer en restant courtois et fair-play



face à nos adversaires.

Comme chaque saison, notre club organise différentes manifestations...En voici les dates et les lieux:

- Dimanche 10 mars 2019 : VIDE GRENIER à Puiberon à Avensan.*
- Samedi 27 avril 2019 : tournoi à Avensan (Puiberon) pour les U10-U11 (challenge R. Sabourdy) et pour les U12-U13 (challenge J.P Dodier)*
- Vendredi 10 mai 2019 : LOTO salle polyvalente de Puiberon à Avensan*
- Samedi 1er juin 2019 tournoi de l'amitié à Moulis*
- Samedi 8 juin 2019 challenge A. Esteves (U14-U15) sur Avensan et Moulis*
- Dimanche 9 juin, tournoi de sixte Rafael FAYE à Avensan*
- Samedi 15 juin 2019 notre assemblée générale.*



Nous participons aussi au 14 juillet et aux marchés nocturnes de Moulis sans oublier la fête de St-Raphaël (le week-end après le 14/07) à Avensan où à chaque saison nous sommes présents durant deux jours (restauration). Nos bénévoles ne chôment pas et sont toujours là!



Pour nous suivre, tout connaître sur notre club, ses licenciés, connectez-vous sur notre site internet. <http://as-aml.footeo.com> ou/et suivez nous également sur FACEBOOK: As AML CLUB

Pour nous contacter adressez-vous au secrétariat du club qui vous accueillera tous les jours et s'efforcera de vous renseigner ou de vous guider au 05 56 58 10 59 ou 06 24 84 86 19.



A cette période de l'année, le Président de l'AS-AML et le comité directeur présentent tous leurs meilleurs vœux de bonne année 2019 accompagnés de beaucoup de bonheur, santé, prospérité et paix à tous les licenciés, à leurs familles, supporters, sponsors, partenaires mais aussi à tous les lecteurs du bulletin municipal de Moulis.



Moulis Tonic

La 11^{ème} rentrée sportive s'est déroulée sous les meilleurs auspices pour l'association MOULISTONIC qui remplit ses sections enfants en quatre cours de qualité : éveil corporel, zumbatomic, street jazz et hip hop avec un record de garçons allant de 3 à 14ans ! Les spectacles de Noël se dérouleront sur les heures de cours les mercredi 19 et jeudi 20 décembre.



Les sections adultes ne sont pas de reste avec toujours la zumba de Franck et les 5 cours hebdomadaires de fitness, accueillant de 16 à 99 ans des sportifs débutants à expérimentés, conscients que le bien-être corporel contribue à un mode de vie sain et équilibré.

Pour tout renseignement et toute demande d'inscription en cours d'année, rendez-vous sur le site de l'association moulistonic.fr ou par téléphone au 06.71.49.07.50

Comité Culture et Loisirs Moulissois



1978 2018

40 ans déjà que le Comité Culture et Loisirs Moulissois (CCLM) a vu le jour.

Créé par un petit groupe d'amis, de voisins, ces bénévoles ont mis tout leur cœur à donner à notre village une renaissance à l'esprit de fête. Cela a permis de se rencontrer, de se connaître, de se côtoyer, enfin de sortir de chez soi.

Dans une mixité d'anciens et de nouveaux venus, c'est environ 150 convives qui se sont déplacés pour assister à cette soirée en l'honneur du vin nouveau.

Aussi brillant que l'an passé l'orchestre charentais « Génération Musette » a animé cette soirée sans interruption. Presque obligés de leur donner un temps de repos et de leur dire de partirIncroyable !!

Les flacons de nectar moulissois généreusement offerts par nos viticulteurs ont arrosé les mets du buffet : merci à eux. Pendant que le gâteau, retraçant la vigne et le vin, scintillait, un cadeau surprise a été distribué.

A toutes et à tous nous vous souhaitons une bonne année 2019

Les membres du comité



2^{ème} semestre 2018

11 naissances : Maël CHABOT, Grand Poujeaux ;
Waren, Amir SAINT MARTIN, Petit Poujeaux ;
Louise, Johanne, Nadine, Marie BOUDESOCQUE, Petit Poujeaux ;
Chloé DAURAT, Médrac ;
Lili, Rose DARCAÏNE, Petit Poujeaux ;
Ambre BONNEVILLE SOLER, Médrac ;
Victoire BONNEVILLE SOLER, Médrac ;
Ewen, Louis MARTIN, Guitignan ;
Cassandra COLLOMB, Médrac ;
Léonie CERDA, Lioulet ;
Ambre BOURNOT, au bourg ;

6 mariages : 21-07: Loïc BODIN et Yann, Mathieu, Philippe Louis LE BOZEC
04-08: Béatrice PALMA et Alain KIRSCH
25-08: Florence, Hélène DUVAL et Frédéric MEYRE
27-10: Naima AGZOU et Mohamed KAHLAIN
16-11 : Dogmei CHEN et Changchun WANG
08-12 : Jennifer ROBIN et Pierre, Michaël PALHAS

15 décès (dont complément du 1^{er} semestre)

27-12 2017 : Marie France HARNISCH, 59 ans, Grand-Poujeaux
04-02 : Nadia ALLOUI, 49 ans, au Bourg
27-02 : Henriette, Françoise FIZENE, 98 ans, Guitignan
08-03 : Christian, Jacqui GUIET, 79 ans, Médrac
11-03 : André, Pierre CHAILLOT, 94 ans, Petit-Poujeaux
03-04 : Charles LACAZE, 93 ans, au Bourg
25-04 : Eliane, Irma, Aurélie POLARD, 91 ans, Piquey
10-06 : Adrien, Yannick DELTOUR, 20 ans, Médrac
17-06 : Pétronille, Yolande BISPALIE, 84 ans, au Bourg
27-07 : Féliciano FERNANDEZ CERQUEIRA, 87 ans, Bouqueyrans
21-08 : Georges BAYONNETTE, 83 ans, au Bourg
02-10 : Dominique, Mauricette, Germaine, Louise PICOT, 63 ans,
Grand-Poujeaux
14-10 : Justin, Léon, Jean CARNIS, 96 ans, Médrac
09-11 : Jean, René CHADOURNE, 83 ans, Les Lamberts
12-12: François, Camille MATA, 77 ans, Médrac



Petit rappel

Suite au transfert de nos archives vous pouvez les consulter sur le site : « archives.gironde.fr »

Meilleurs Voeux 2019 !



Moulis en Médoc, Le moulin du Puy de Mingeon

Christian Lagarde
Maire

Le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal des Jeunes

De Moulis en Médoc

Vous souhaitent une excellente

année 2019

Ce bulletin a été réalisé par l'équipe municipale grâce aux articles et photos fournis par de nombreux rédacteurs que nous remercions vivement. Il a ensuite été édité sur papier recyclé par une entreprise « label vert ». Ne pas jeter ce document sur la voie publique. Dépôt légal le 06/04/09

Directeur de publication : Christian Lagarde, Maire de la commune.

Rédacteur en chef : responsable Commission-Information

Imprimeur : IBG 7, rue ZA Picot 33160 Saint Médard en Jalles